



INFO-TRAVAUX

Aménagement de l'unité de psychiatrie légale_Pavillon Cloutier_Aile 204_IUSMM

Le 20 août 2018

Dans le cadre du projet «**d'aménagement de l'unité de soins en psychiatrie légale de l'IUSMM**», nous désirons vous aviser du début des travaux dans l'aile 204 du pavillon Cloutier.

Quoi : Ces travaux permettront d'aménager une nouvelle unité de psychiatrie de 18 chambres offrant des soins et services de réadaptation en psychiatrie légale.

Où :

Chantier principal : **Deuxième étage du pavillon Cloutier** à l'intérieur de l'aile 204 et de l'aile centrale devant les ascenseurs.

Travaux collatéraux: Unités 104, 304, 404, 504 et toit.

Quand :

Du 22 août au 21 décembre 2018;

Les interventions ponctuelles dans les unités 104, 304, 404 et 504 seront annoncées à l'avance à chaque occurrence.

Impacts :

Il y aura du bruit causé par les travaux de démolition et de construction effectués au deuxième étage.

Des cloisons temporaires de chantier empiéteront dans le hall d'ascenseur du deuxième étage. Les dégagements seront suffisants pour le passage des chariots de service et civières.

Pour toute information, communiquez avec :

Marie-José Gamache, chargée de projet CIUSSS-EMTL au 514-251-4000, p 3112
ou David Pollender, surveillant de chantier CIUSSS-EMTL au 514-702-5682

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et nous excusons pour les inconvénients engendrés par ces travaux.